



septembre 2019



Le thème de l'année

L'accueil des élèves le 29 août dernier s'est bien déroulé. Ce fut l'occasion pour l'ensemble des élèves de revoir ou de faire connaissance avec les différents intervenants de l'école. Le thème de l'année est :

Soyons Éco-logiques!

Par cette thématique, nous mettrons de l'avant différentes activités à saveur environnementales et nous tenterons de former de futurs citoyens responsables et écologiques! Tout au long de l'année, les élèves seront appelés à poser des gestes éco-responsables et à relever des défis de différents ordres : sportifs, sociaux, artistiques et académiques. D'ailleurs, les élèves auront la chance de vivre une première activité le 12 septembre prochain en assistant au spectacle « Déchets-D'œuvres » au gymnase de Clotilde-Raymond.

Autorisation médication



Si votre enfant a besoin de prendre une médication à l'école, vous devez remplir le « formulaire d'autorisation pour l'administration de médicaments ».

Vous pouvez vous le procurer au secrétariat de l'école.

Assemblée générale des parents

Nous vous invitons à venir assister à l'assemblée générale des parents qui se tiendra le mercredi 18 septembre prochain à l'édifice St-Viateur. Lors de cette séance, nous précéderons à l'élection des représentants des parents au sein du conseil d'établissement.

Dates importantes

- ❖ **2 septembre**- Congé : Fête du travail
- ❖ **4 septembre** - Rencontre de parents à l'édifice Saint-Viateur : 2^e et 3^e année à 18h30, 4^e année à 19h45
- ❖ **5 septembre** - Rencontre de parents à l'édifice Clotilde-Raymond : 5^e et 6^e année à 18h30
- ❖ **12 septembre** - Spectacle « Déchets-D'œuvres » à Clotilde-Raymond
- ❖ **18 septembre** - Assemblée générale des parents à l'édifice St-Viateur
- ❖ **27 septembre** - Journée pédagogique (le service de garde est ouvert)
- ❖ **14 octobre** - Congé ; Action de grâce
- ❖ **25 octobre** - Journée pédagogique (le service de garde est ouvert)

Arrivée des élèves

Les élèves marcheurs qui fréquentent l'édifice St-Viateur peuvent entrer dans la cour d'école le matin à compter de **7 h 48** et le midi, à compter de **12 h 28**. Il n'est pas permis d'aller sur la cour avant ces heures, puisqu'il n'y a pas de surveillance. Les élèves qui traversent la rue doivent toujours emprunter l'intersection où se trouve la brigadière.

Pour l'édifice Clotilde-Raymond, l'entrée sur la cour se vit le matin à compter de **7 h 58** et le midi, à compter de **12 h 37**. Les élèves marcheurs doivent utiliser le passage piétonnier se situant sur la rue Saint-Charles pour accéder à la cour. Nous demandons de porter une attention particulière puisque plusieurs élèves arrivent à l'édifice Clotilde-Raymond tôt le matin. Ils restent un long moment sur la rue Saint-Charles alors que la circulation automobile est dense.

Les parents qui accompagnent leur enfant en voiture doivent les déposer au passage piétonnier de la rue Saint-Charles. Toutefois, vous devez laisser votre enfant et libérer rapidement cet espace afin de faciliter la circulation.



Le site Internet

Nous vous invitons à consulter régulièrement le site Internet de l'école. Il sera constamment mis à jour pour y inclure les dernières informations relatives à la vie de l'école. Vous pouvez consulter le site à l'adresse suivante :

<http://st-viateur.csdgs.qc.ca/>

Débarcadère St-Viateur

Petits rappels pour les parents des élèves de l'édifice St-Viateur : les autobus font descendre et monter les élèves à l'avant de l'école sur la rue St-Viateur. Aux clignotants des autobus, toute circulation automobile est interdite comme le code de la sécurité routière l'indique. Aussi, il n'est pas possible de se stationner à l'avant de l'édifice. Les parents qui accompagnent leur enfant doivent se stationner dans les rues avoisinantes et accompagner les élèves à la clôture.

Accueil au service de garde

Afin d'assurer la sécurité des élèves et de faciliter la circulation lors de la sortie des classes, nous avons convenu de rétablir le fonctionnement de l'an dernier pour l'accueil et le départ des enfants au service de garde. Les parents des élèves utilisateurs du service de garde devront les déposer et venir les chercher à la porte située devant l'ascenseur (porte 2). Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

Le Petit potager

L'école met à la disposition des élèves un service de repas chauds servis chaque jour au dîner. Un menu préétabli est proposé pour chaque mois de l'année. Vous devez commander en ligne seulement sur le site : www.lepetitpotager.ca Vous pouvez acheminer votre paiement à l'école. Une boîte à cet effet est disponible au secrétariat. Le service des repas chauds débutera le lundi 9 septembre.

